



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°85 PRINTEMPS 2009

tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. mairie.st.joseph@wanadoo.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

Édito du Maire - Un budget de rigueur

Après le vote du budget « eau et assainissement », le 6 février, le Conseil Municipal, réuni le 17 mars, a donc voté à l'unanimité le budget primitif de notre commune. Mais que ce fut difficile...

Le remboursement élevé de la dette (nous avons beaucoup investi), des recettes en baisse comme les subventions, des financeurs qui se raréfient, des charges de fonctionnement en hausse sont les principales raisons qui ne nous ont pas rendu la tâche aisée.

Fallait-il pour autant augmenter la pression fiscale, en clair « toucher à l'impôt » ? Dans un contexte économique et social particulièrement difficile, certainement pas. Par ailleurs, augmenter de plusieurs points les taxes n'aurait eu que peu d'incidence sur notre budget. Les taux communaux seront donc maintenus.

Les dépenses de fonctionnement seront revues à la baisse afin d'éviter toute évaporation financière et devront faire l'objet d'un suivi rigoureux, tout au long de l'exercice, avec le souci de pouvoir se reconstituer un « bas de laine » plus conséquent.

Les investissements seront également réduits, pour 2009, au strict minimum. Le seul investissement important, pour 2009, dans le budget de l'eau et de l'assainissement, sera le raccordement aux réseaux secs et humides du foyer de vie en cours d'achèvement.

Ces travaux s'inscrivent dans le schéma directeur d'assainissement de la commune et permettront le raccordement futur des groupements d'habitations avoisinants.

Notre commune aux faibles ressources, comme beaucoup d'autres, commence à subir de plein fouet les effets de la crise.

Il nous appartiendra, donc, de faire preuve de rigueur et de beaucoup d'imagination pour encore et toujours améliorer la qualité de vie de nos concitoyens.

*Le Maire
Claude DEGASPERI*

DANS CE NUMERO

Édito du Maire	P1
La Mairie et les	P2
Les Brèves	P3
Les associations	P4
En Chartreuse et aux alentours	P5
Mémento	P6
	P7
	P8

LE REFLEX

Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « Information—
Qualité de Vie »
Tirage : 450 exemplaires
Conception : Mairie de St
Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimé par nos soins.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en avril, mai et juin 1993, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser. N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

RAPPEL : Il faut venir en Mairie, à partir de la date anniversaire des 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Français jusqu'à l'âge de 25 ans.

PERMANENCE DES ELUS**MR LE MAIRE**

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr OCCELLI 1er Adjoint

Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme

Le mercredi de 18h00 à 19h00.

CIVISME ET PROPETE

Nous vous rappelons que trier ses déchets est un **geste citoyen**.

A votre disposition des conteneurs pour les emballages, le verre, les papiers et les habits.

Pour les autres déchets, **autres que** les ordures ménagères, vous devez vous rendre à la déchetterie : gravats, ferraille, pneus, piles, bois, cartons, peinture et autres produits, jouets et mobilier, électro-ménager...

Pour les personnes ayant des difficultés à se rendre en déchetterie, vous connaissez le service communal, gratuit, d'enlèvement des encombrants.

Au vu de tous ces services, il est **INTOLERABLE** de continuer à trouver dans les conteneurs poubelle (couleur verte) de la ferraille ou des pneus.

Nos employés communaux doivent à chaque fois effectuer un nettoyage pour que le camion poubelle vide les conteneurs.

Nous n'en sommes plus au manque d'information, mais véritablement dans des attitudes d'incivisme qui finiront par coûter cher à la collectivité.

RECAPITULATIF DES DONNEES DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

	Recense- ment 2004	Recense- ment 2009
Nombre de districts	2	2
Adresses d'habitation	443	455
Adresses collectives	10	29
Résid. principales	397	407
Résid. secondaires	40	34
Log. occasionnels	0	2
Log. vacants	16	37
Log. non enquêtés	5	17
Bulletins individuels	1072	1063
0 à 6 ans	105	90
7 ans à 11 ans	87	92
70 ans et +	89	101

Suite au recensement 2009, nous remercions les agents recenseurs pour le travail de collecte effectué ainsi que toute la population qui a collaboré à la réussite de cette opération.

Récap. population 1999	974
Récap. population 2004	1082
Récap. population 2006	1107
Récap. population 2009 estimatif	1160



CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2009

Le 16 février 2009, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de ST JOSEPH DE RIVIERE s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Claude DEGASPERI, Maire.

Date de la convocation : 10 février 2009.

15 CONSEILLERS EN EXERCICE

Présents : 13 - Votants : 15

INSTITUTION D'UNE REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE PAR LES OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de transport et de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente, conformément à la formule suivante : $(0.035€ \times L) + 100 €$ où L représente la longueur en mètres des canalisations situées sur le domaine public communal et 100 € est un terme fixe **et autorise** la révision annuelle de cette redevance conformément aux dispositions prévues à l'article R2333-117 du Code Général des Collectivités Territoriales.

APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE ET LE CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, considérant que certaines formations ne relevant pas de la cotisation annuelle sont payantes, comme les formations collectives inter-ou intra-collectivités, les formations individuelles payantes (notées au catalogue) ou celles concernant les personnels sous contrats aidés pour lesquels il n'y a pas de cotisation au CNFPT ; **autorise** le Maire à passer une convention de partenariat avec le CNFPT et à signer tous actes aux effets ci-dessus pour l'année 2009.

APPROBATION DE L'ADHESION DE LA COMMUNE DE VELANNE AU SIAGA (Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents)

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité d'accepter l'adhésion de la commune de Velanne au Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Guiers et de ses Affluents, à

condition qu'elle règle sa participation comme les autres communes.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2008 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Jean-Pierre OCCELLI, adjoint chargé de la préparation des documents budgétaires, **examine** le compte administratif communal 2008 qui s'établit comme suit :

EXPLOITATION

Dépenses : 112 402.30 €

Recettes : 190 584.08 €

Excédent de clôture : 78 191.78 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 396 796.03 €

Recettes : 398 365.41 €

et l'approuve à l'unanimité

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DE L'EXERCICE 2008 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2008,

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2008 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2008 comme suit:

Résult. de l'exercice : +78 181.78 €

Résult. antérieurs de l'exercice:

D002 du compte administratif : -22 082.50 €

Résult. à affecter : +56 099.28 €

Solde d'exécution cumulé d'investissement

R001 excédent de financement: +97 984.11€

Report en exploitation R002: +56 099.28 €

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2009 - BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal vote chapitre par chapitre, **et adopte, à l'unanimité** le budget primitif 2009, qui s'équilibre comme suit :

EXPLOITATION

Dépenses : 151 095.83 €

Recettes : 151 095.83 €

INVESTISSEMENT

Dépenses : 277 554.80 €

Recettes : 277 554.80 €

La séance est levée à 21h30.

LE CENTRE DE LOISIRS**PERISCOLAIRE**

Vous allez bientôt recevoir des invitations pour un vernissage de la galerie d'art de la périscolaire, mais chut... je n'ai pas le droit de dévoiler le mystère, juste que cela se passera le Mercredi 29 Avril de 15h30 à 17h30.

Les écoles maternelles et primaires d'Isère sont fermées le Vendredi 22 Mai, il décale cette journée au Mercredi 20 Mai, la périscolaire fonctionnera donc ce mercredi, n'hésitez pas à nous signaler la présence de vos enfants

LES 10/11 ANS

Les 10/11 ans font leur vacances « entre copains » du Mardi 7 Avril au Vendredi 10 Avril à Autrans sur une dominante autour du Tir à l'arc.

LUDOBUS

Nous recherchons un ou deux bénévoles pour accueillir le Ludobus, les mercredis matin de 10h à 11h30 au centre de loisirs. Il s'agit d'un accueil pour les familles (parents et enfants), et vous serez accompagné d'Aurélié Bini, animatrice du Centre Social des pays du Guiers lors de cette action. Plus d'informations, contact : Timothée Pauchard 04.76.06.21.37

ALSH ETE

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement du Sac à Jouets ouvre ses portes du lundi 6 au vendredi 31 juillet et du lundi 24 août au mardi 1er septembre.

Cette année, nous continuons de proposer les inscriptions à la semaine (4 ou 5 jours) et à la journée.

Les inscriptions se feront au centre le samedi 6 juin, pour les inscriptions à la semaine, le vendredi 5 juin pour les inscriptions à la journée.

Plusieurs projets sont en cours de préparation :

- des nuitées à St Pierre d'Entremont toutes les semaines alternées entre les petits/moyens et les grands.

Pour les petits/moyens, elles seront faites en semaine 29 et 31 les mercredis et jeudis, soit une nuit.

Pour les grands en semaine 28 et 30, du mardi au jeudi, soit deux nuits.

- vos enfants, s'ils ont plus de 8 ans pourront faire une semaine en calèche en Chartreuse avec un intervenant Spectacle de rue, et ainsi se prendre pour les saltimbanques du Pays du Guiers.

- une implication du Centre dans la préparation d'activités autour du Festival Brel à St Pierre de Chartreuse.

P.A.J.

L'espace jeunes de St Joseph de Rivière est ouvert le samedi de 14h00 à 18h00.

En cas d'absence pendant cet horaire, contacter Elsa au 06.86.17.21.39.

Au programme, une activité vous sera proposée chaque samedi, un baby-foot ? Ou tout simplement se retrouver entre amis .

**LA BIBLIOTHEQUE
LES ARTS DU RECIT**

Le mercredi 13 mai, à la Salle d'Animation de St Joseph de Rivière, un conte de Toumani Kouyaté vous sera proposé à 18h30. Les adultes comme les enfants seront les bienvenus pour s'échapper, l'espace d'une histoire... Information et PASS à la bibliothèque de St Joseph de Rivière.

La bibliothèque et la périscolaire s'associent aux arts du récit en proposant aux habitants, enfants, jeunes, adultes, d'écrire, d'imaginer, d'inventer un récit, une nouvelle sur le thème soit d'un voyage, soit d'un souvenir, soit d'un rêve.

Un jury récompensera les meilleurs œuvres par un PASS offert et si les écrivains le souhaitent une lecture sera faite aux enfants de la périscolaire.

Les écrits devront être déposés à la bibliothèque, au plus tard le mercredi 29 avril à 12h.

Pour plus d'informations contacter Marie à la bibliothèque, Joëlle et Timothée à la périscolaire au 04.76.06.21.37





LA POSTE

L'agence postale vous rappelle ses horaires :
Le lundi, le jeudi, le vendredi et le samedi de 8h30 à 12h00.
Le mercredi toute la journée de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 17h00.
Fermeture le mardi.

L'ECOLE

Pour l'organisation administrative des classes, il est urgent d'inscrire vos enfants pour la rentrée de septembre 2009-2010.
Nous vous rappelons que vous devez venir en Mairie, munis de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé de l'enfant.

LA CROIX ROUGE FRANCAISE

La correspondante, à St Joseph de Rivière, est Mme BELLET.
Le magasin « vesti boutique », à Voiron est ouvert à tous au 5, rue Genevoise.
Les permanences : le lundi, le mercredi et le jeudi de 14h00 à 16h30. Le mercredi, le jeudi et le vendredi de 9h00 à 11h30.
L'accueil : le mardi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

QI GONG

Ressentez un réel bien-être grâce à la pratique du Qi Gong, gymnastique chinoise millénaire (relaxation, auto-massage, fortification en fonction des saisons...) Rejoignez-nous en avril, pour le troisième trimestre!
Séance d'essai gratuite, cours à la Salle d'Animation Rurale le lundi de 12h15 à 13h15.
Assoc Chartreuse Bien-Etre - Nadège REQUET 06-87-53-08-39 OU 04-76-53-25-96.

COMITE DES FETES

La Saint Jean aura lieu le samedi 13 juin à partir de 20h00. Venez déguster diots et polenta, brassée par les bergamasques!
Nous vous attendons nombreux pour danser au son de l'accordéon à Gilou et se réchauffer auprès du feu.

LE SECOURS POPULAIRE

Jean-François MOLLARD, responsable de l'antenne « Chartreuse-Guiers » du Secours Populaire Français, a dû cette année dépenser beaucoup d'énergie et de courage pour mener à bien l'opération, *Le Père Noël Vert du Secours Populaire*. La neige et le manque d'électricité ont perturbé le ramassage des dons, mais ce mauvais temps n'a pas arrêté l'élan de solidarité.

DON DU SANG

Un nouvel arrêté, concernant les critères de sélection des donneurs de sang est paru le 18 janvier 2009 au Journal Officiel. Il correspond globalement aux attentes de la Fédération pour le Don du Sang.
Le nombre maximum de dons est porté de 20 à 24, par an ; celui de plaquettes est, lui, porté de 5 à 12.
Le nombre maximum de dons de sang total est porté, dans l'année de 5 à 6 fois pour les hommes et de 3 à 4 fois pour les femmes, et l'âge limite est allongé à 70 ans
Cet arrêté fera l'objet d'une révision annuelle.

Le centre social de St Laurent du Pont a accueilli les dons de particuliers et de différentes écoles du canton.

L'habit du Père Noël Vert a été endossé par un bénévole de la fédération de l'Isère d'origine angolaise : quel dépaysement!!!

Les remerciements vont d'abord aux enfants qui se sont bien investis, à leurs enseignants, à tous les donateurs et à Aurélie qui nous a ouvert le centre social, malgré le manque de chauffage et d'électricité.

UNRPA CLUB DES ETANGS

Le club des Etangs a tenu son assemblée générale le jeudi 12 février 2009.

Cet après midi s'est déroulé dans la bonne humeur avec dégustation de bugnes faites par des participants que nous remercions, et de tartes. A cette occasion nous avons pu apprécier le talent de chanteur de nombreux membres de l'association.

Après le rapport moral et le rapport financier qui ont été adoptés à l'unanimité, un nouveau bureau a été élu.

Voici sa composition :

Président d'honneur : Claude DEGASPERI
Président : Gérard MOLLIER
Vice-présidente : Bernadette CHASSIGNEUX
Trésorière : Annie FOUCAULT
Trésorière adjointe : Marcelle VIAL
Secrétaire : Marie Thérèse FRANCILLON
Secrétaire adjointe : Simone LACHENAL

Commission de contrôle : Solange GENON-Denise RAVIER

Membres du conseil :
Gilberte LACOMBE - Lucie FANTINI -
Colette BELLET - Salvatore PHILIPPI.

Le club permet à des retraités de se retrouver et de rompre la solitude de certains. Malheureusement ses effectifs décroissent chaque année et sa survie est menacée dans un proche avenir. Aussi il serait bon que des retraités nous rejoignent et alors de nouvelles activités pourraient être proposées.

Activités du premier semestre 2009 :

- tous les premiers jeudis, non fériés, du mois petite balade pédestre, si le temps le permet. Rendez vous à 14 h sur le parking de la salle d'animation rurale. Tous ceux qui voudront venir seront les bienvenus.
- tous les troisièmes jeudis du mois jeu de scrabble à 14h30, ouvert à tous.
- tous les mercredis à partir de 14h rendez-vous à la salle de réunion pour des jeux de cartes, ouvert à tous.
- le jeudi 23 avril repas cabri au restaurant FORCELLA.
- le jeudi 25 juin repas au restaurant du Pont de Demay.

Pour tout renseignement ou adhésion vous pouvez appeler : G. MOLLIER 04 76 55 14 03
ou : B.CHASSIGNEUX au 06 75 50 50 95
ou : M .T.FRANCILLON AU 04 76 55 25 23

RENDEZ-VOUS DES ARTISTES

11 ème Rendez-vous des Artistes, le salon international de peinture et sculpture aura lieu du 15 au 31 mai 2009, à la Salle d'Animation Rurale. Vous serez accueillis, chaque jour, de 15h00 à 19h00.

Ce salon conserve un intéressant dynamisme, grâce à la politique de renouvellement de 80% des artistes tous les deux ans. Les nouveaux arrivants, choisis en raison de la richesse de leur créativité, apportent une ouverture nécessaire à la vitalité d'une telle manifestation. Autre particularité, un bel accueil fait à la sculpture, cette année, terre et bronze, qui apporte la dimension tactile et émotionnelle au côté des toiles. Toutes les tendances sont ici représentées dans la mesure où elles affichent une recherche personnelle.

L'artiste spontané, généreux vous fera découvrir son univers tout au long de cette exposition.

LES P'TITS LOUPS

Le 7 juin 2009, de 6h00 à 18h00, le pucier-vide grenier s'installe à St Joseph de Rivière...

Organisé par l'association « Les P'tits Loups », il se tiendra cette année sur la route communale des écoles, et non pas sur la place de l'Eglise, comme les autres années. Nous vous attendons nombreux, pour tout renseignement, veuillez nous contacter au 06.32.12.15.72



**MAISON DE L'EMPLOI
PAYS VOIRONNAIS**

Vous avez de l'expérience, transformez-la en diplôme grâce à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Vous avez au moins 3 ans d'expérience professionnelle ou de bénévolat dans un domaine d'activité.

Vous y avez développé des compétences, vous souhaitez obtenir un diplôme, un titre ou un certificat qui les valide.

Besoin d'en savoir plus : comment se passe une démarche de validation ? Qui peut en bénéficier ? Pour quoi faire ? Comment s'y prendre ? ...

Des réunions d'information sont organisées par le Relais Territorial VAE Centre Isère :

Le vendredi 24 avril 2009 à 14h00

**Salle Jean Monnet Immeuble la Pléiade
(face à la Mairie) à Tullins**

Cette réunion est accessible, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant obtenir des informations.

A l'issue de cette réunion, vous pourrez prendre un rendez-vous, afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

Pour plus de renseignements, Anne-Marie FISCHER.

Maison de l'Emploi des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan

40 rue Mainssieux

38500 VOIRON

Tél 04 76 93 17 18

Fax 04 76 93 17 72



**COMMUNAUTE DES COMMUNES
CHARTREUSE GUIERS**



SERVICES ADMINISTRATIFS

4, Place du Xème Groupement BP 8

38380 Saint-Laurent-du-Pont

Tel : 04 76 55 12 84

Fax : 04 76 55 23 77

cc.chartreuse.guiers@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture des bureaux :

Mardi, Mercredi, Jeudi (9h00 – 12h30).

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Mardi et Mercredi (8H-12H), Jeudi (10H-18H),

Vendredi (14H-18H), Samedi (8H-12H et 13H-17H).



R.A.M.

Magali DOMEYNE

2 Place du 19 mars

38380 Saint Laurent du Pont

Tél : 04 76 55 44 41

ram.cccg@wanadoo.fr

Permanences téléphone:

Lundi : 15H – 17H - Mardi : 14H – 15H30

Vendredi : 11H30 – 12H30

Rendez-vous :

Lundi : 17H – 19H - Mardi : 15H30 – 17H30

Temps collectifs

Mardi : 9H – 11H - Vendredi : 9H – 11H



BEBEBUS

Directrice : Corinne SUBTIL

Tél : 06 85 93 04 53

bbbbs.cccg@orange.fr

Lieu d'accueil :

Le lundi à Miribel Les Echelles,

salle la Priola

Le mardi à Entre deux Guiers salle des tribunes

Le jeudi et vendredi à Saint Christophe sur Guiers, salle le Peille



La Communauté de Communes Chartreuse Guiers met à disposition un service de collecte et de traitement

des Déchets d'Activité de Soins à Risques Infectieux à l'ensemble des usagers de son territoire.

Pour tous renseignements, contacter le service des déchets : 04.76.55.48.60

CALENDRIER 2009 DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE**AVRIL**

Samedi 4	soirée salsa	Ass Sportive Riviéroise
Samedi 18	goûter des Anciens	Familles Rurales
Du lundi 20 au jeudi 30	exposition	ADDIVE

MAI

Mercredi 13	les Arts du Récit	bibliothèque
Du jeudi 14 au 1er juin	exposition	RDV des Artistes

JUIN

Vendredi 5	accueil nouveaux arrivants	Municipalité
Dimanche 7	pucier	Les P'tits Loups
Dimanche 7	vente de fleurs	Familles Rurales
Samedi 6 et dimanche 7	vogue	Municipalité
Samedi 13	feux de la St Jean	Comité des Fêtes
Samedi 20	Kermesse	Sou des Ecoles
Dimanche 21	assemblée générale	chasse

JUILLET

Jeudi 2	spectacle folklorique	CCAS
Samedi 18	Feux d'artifice et «Bal du 14 juillet»	Comité des Fêtes

**PHARMACIES DE GARDE**

Du 1er au 5 avril	Pharmacie BRESCIA Les Echelles	Téléphone : 04.79.36.60.17
Du 6 au 13 avril	Pharmacie RAPPÀ St Laurent du Pont	Téléphone : 04.76.55.20.21
Du 14 au 19 avril	Pharmacie BERNARD Entre Deux Guiers	Téléphone : 04.76.66.07.27
Du 20 avril au 1er mai	Pharmacie COLIN Pont de Beauvoisin	Téléphone : 04.76.37.22.65
Du 2 au 8 mai	Pharmacie SOHM & LALU St Laurent du Pont	Téléphone : 04.76.55.21.49
Du 9 au 15 mai	Pharmacie BRESCIA Les Echelles	Téléphone : 04.79.36.60.17
Du 16 au 22 mai	Pharmacie RAPPÀ St Laurent du Pont	Téléphone : 04.76.55.20.21
Du 23 au 29 mai	Pharmacie TACHON Le Pont de Beauvoisin	Téléphone : 04.76.37.31.80
Du 30 mai au 5 juin	Pharmacie BERNARD Entre Deux Guiers	Téléphone : 04.76.66.07.27
Du 6 au 12 juin	Pharmacie BOUSSELET La Bridoire	Téléphone : 04.76.31.12.05
Du 13 au 19 juin	Pharmacie SOHM & LALU St Laurent du Pont	Téléphone : 04.76.55.21.49
Du 20 au 26 juin	Pharmacie ROSAZ-WINDEY Le Pont de Beauvoisin	Téléphone : 04.76.37.01.00
Du 27 au 30 juin	Pharmacie BRESCIA Les Echelles	Téléphone : 04.79.36.60.17